

Inscriptions

Conditions générales d'inscription :

Avoir 15 ans et avoir suivi 2 années dans le secondaire, il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire !

Un droit d'inscription vous sera demandé en fonction du nombre d'heures de cours. (Minimum 37, maximum 124 euros)

Pour certains modules, un droit d'inscription occupationnel peut vous être demandé.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Votre carte d'identité ou, pour les étrangers, d'un titre de séjour d'au moins 3 mois au moment de l'inscription.
- Votre diplôme ou une photocopie de celui-ci
- Le droit d'inscription : paiement par Bancontact (au moment de l'inscription)

Article 5§3. Le droit d'inscription est payable au moment de l'inscription. Il n'est pas récupérable en cas d'abandon des cours. Le remboursement n'est prévu qu'en cas de non-organisation d'une unité d'enseignement (en référence à l'article 6 § 6 du présent règlement), décision prise par le chef d'établissement avant le premier dixième de l'unité d'enseignement.

Nous vous demanderons en plus :

Vous ne paierez pas de droit d'inscription dans les conditions suivantes :

- Si vous êtes demandeur d'emploi, être en possession du

numéro d'inscription au FOREM

- Si vous dépendez de l'AWIPH, être en possession d'une attestation AWIPH
- Si vous dépendez du CPAS, être en possession d'une attestation CPAS
- Si vous êtes mineur (16 ans minimum), être en possession d'une attestation de fréquentation

ATTENTION : Au moment de l'inscription, si tous les documents ne sont pas réunis, celle-ci ne pourra pas être effectuée.

Aucune inscription, ni pré-inscription ne se fait par téléphone ou par internet.

Pour plus de facilités nous possédons un Bancontact